



Lorsque tu te prosternes, pose les mains et lève les coudes.

Al-Barâ' ibn 'Âzib (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Lorsque tu te prosternes, pose les mains et lève les coudes. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Le sens du hadith est que, lorsque tu te prosternes sur le sol, pose-y bien tes mains et lève tes bras au-dessus du sol, en les écartant de tes côtes. Cette position exhale l'humilité et ne ressemble pas à la façon de faire des paresseux ou des animaux. En effet, celui qui étale ses bras ressemble aux bêtes comme les fauves lorsqu'ils s'étendent sur le sol. De plus, sa position montre qu'il n'accorde que peu d'importance à la prière. Dans un hadith, Maymûnah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) : « écartait ses bras au point où si une bête avait voulu passer en dessous, elle aurait pu le faire. »

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/10927>

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

